

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA
RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



***Rapport d'évaluation externe du Diplôme d'Études
Spécialisées d'Oto-Rhino-Laryngologie de la Faculté de
Médecine de Pharmacie et d'Odonto-stomatologie (FMPO)
de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD)***

Équipe d'Experts :

- Mme Ndèye Ramatoulaye Diagne Guèye, Professeur Titulaire à l'Université Iba der Thiam de Thiès (UIDT), Présidente
- M. ADJIBABI Wassi, Professeur Titulaire au CAMES, Responsable d'enseignement-ORL et Chirurgie Cervico-Faciale-Benin (Cotonou); Membre ;
- M. DIALLO Alpha Oumar, Professeur Titulaire au CAMES. Directeur du DES ORL-CCF à l'Université Gamal Abdel Nasser de Conakry (Guinée), Membre.

Signature :

Pour l'Équipe, le Président

Avril, 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION DU PROGRAMME EVALUE	3
II. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION	3
III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITES	4
IV. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP (REFERENTIEL D'EVALUATION DE PROGRAMMES).....	7
V. POINTS FORTS DU PROGRAMME	20
VI. POINTS A AMELIORER DU PROGRAMME	21
VII. APPRECIATIONS GENERALES	21
VIII. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT	21
IX. RECOMMANDATION A L'ANAQSUP	22
X. PROPOSITION DE DECISION :	22

INTRODUCTION

Créée le 24 février 1957, l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar a été officiellement inaugurée le 09 décembre 1959. Elle compte six (06) facultés dont la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odonto-stomatologie (FMPOS), 05 écoles, centre et instituts de formation, celle de la Licence de Puériculture. Dans le cadre d'une politique de valorisation de ses formations, la FMPOS a sollicité l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-SUP) pour évaluer le Diplôme d'Études Spécialisées en d'Oto-rhino-laryngologie qui a mis en place un comité de trois (03) experts des Universités du Sénégal, du Bénin et de la Guinée.

I. PRESENTATION DU PROGRAMME EVALUE

Le Diplôme d'Études Spécialisées en Oto-rhino-laryngologie a été créé par l'arrêté n°450 du 31 Janvier 2018 relatif aux formations de la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odontostomatologie approuvées par l'Assemblée de l'Université. L'offre de formation est organisée dans le domaine « Sciences médicales » sous la forme de parcours de formation continue sur huit (08) semestres soit quatre (04) années d'études. Le programme comprend des UE obligatoires et des UE transversales. L'enseignement théorique est dispensé en présentiel et /ou à distance sous forme de cours magistraux, de séminaires et conférences. L'aspect pratique de l'enseignement est organisé grâce aux stages dans différentes structures hospitalières de la région de Dakar et des autres régions du Sénégal, et en dehors du Sénégal. La formation est sanctionnée par un diplôme après obtention de 240 crédits et est régulièrement mise à jour par le comité chargé du programme. Le temps consacré à un enseignement (CM, TD, TP) est de 60% du VHT et celui réservé au travail personnel (TPE) est de 40%.

La maquette pédagogique est en cours d'instruction pour validation par le Centre de Pédagogie universitaire de la Direction des Affaires Pédagogiques de l'UCAD.

II. AVIS SUR LE RAPPORT D'AUTO-EVALUATION

Le rapport d'évaluation en date du 03 Janvier 2026 comprend 96 pages. Il a été rédigé suivant le référentiel d'évaluation des programmes de Médecine et des Sciences de la Santé de l'ANAQ-SUP. Tous les standards ont été renseignés. Le rapport a été élaboré par un comité de pilotage mis en place par arrêté décanal (001028 du 15 avril 2024) composé de représentants des autorités universitaires (DCIAQ et CIAQ), des responsables pédagogiques, des enseignants participant à la formation, d'un représentant des étudiants et du personnel administratif technique et de service.

Le rapport est globalement complet et aborde toutes les composantes du référentiel d'évaluation. Tous les standards ont été évalués correctement et les réponses sont précises et justifiées.

III. DESCRIPTION DE LA VISITE SUR SITES

III.1. Structures visitées

- ❖ Service d'ORL / Centre hospitalier national d'enfants Albert Royer (Hôpital Fann, Dakar)
- ❖ Service d'ORL Hôpital Principal de Dakar

III.2. Déroulement de la visite

La visite sur le site du CHNEAR a démarré par une réunion entre les experts mandatés par l'ANAQ-SUP pour évaluer le programme du DES d'ORL. L'objectif de cette réunion qui a duré une vingtaine de minutes était de définir la méthodologie à adopter pour le bon déroulement de la mission selon l'agenda proposé par l'ANAQ-SUP et de définir les rôles pour chaque membre du groupe d'experts.

Ainsi l'agenda qui a été retenu était le suivant :

- ❖ Entretien avec le représentant de la DCIAQ
- ❖ Entretien avec le Directeur du DES et son staff ;
- ❖ Entretien avec le PER ;
- ❖ Entretien avec les étudiants ;
- ❖ Entretien avec le PATS ;
- ❖ Visite des locaux du service d'ORL du CHNEAR;
- ❖ Visite du service d'ORL de l'Hôpital Principal de Dakar ;
- ❖ Restitution orale à la fin de la visite.

III.2.1. Entretien avec les responsables du programme

- Entretien avec le Directeur du DES et son staff

La séance de travail a démarré par une prise de parole de la Présidente pour souhaiter la bienvenue à l'assemblée. Après une présentation des experts et des participants à la rencontre, la coordonnatrice du groupe d'experts est revenue sur les objectifs de la visite et a présenté l'agenda de la journée.

Par la suite, la parole fut donnée au Professeur Bay Karim DIALLO, Directeur du D.E.S. d'ORL qui a fait une présentation exhaustive du programme de formation. Il a également expliqué le déroulement de l'autoévaluation du programme qui a été effectuée avec les enseignants et formateurs du D.E.S. d'ORL. Les échanges qui ont suivi sous forme de questions- réponses, ont permis de fournir plus de détails sur l'organisation des enseignements théoriques et des stages.

Les enseignements théoriques se font essentiellement en présentiel. Les infrastructures pour les enseignements et le stage sont représentés par les services d'ORL des hôpitaux de la région de Dakar et des autres régions ; les enseignements font l'objet d'une évaluation par les étudiants.

Concernant, l'organisation des stages, il a été relevé que certains étudiants avaient la possibilité dès la première année de formation d'effectuer des stages en dehors des structures où se trouvent les enseignants. Les évaluateurs ont jugé qu'il était préférable que les bases de la spécialité soient posées au niveau des centres hospitalo-universitaires avant que les étudiants puissent aller en stage dans d'autres structures.

- Entretien avec le PATS

L'entretien avec le PATS a permis de noter une bonne ambiance de travail, une responsabilisation des personnes rencontrées dans leur secteur d'activité. Cependant le nombre important d'étudiants et l'étroitesse des cabines de consultation a été soulignée au cours de cet entretien, même si des efforts ont été faits avec l'octroi de nouveaux locaux au service d'ORL du CHNEAR.

De ces échanges, nous retenons la bonne ambiance entre le personnel du service et les D.E.S. Cependant la nécessité de quelques améliorations dans le volet social a été souligné, notamment la prise en charge médicale des étudiants qui paieraient des examens réalisables dans les structures de stage. Il faut préciser que dans une note ministérielle, il était clairement écrit que les étudiants inscrits aux différents DES doivent bénéficier de la gratuité des soins disponibles au niveau de leur site de stage.

- Entretien avec les étudiants

La formation au DES d'ORL est très appréciée par les étudiants qui ont souligné le caractère inclusif de la formation. Nous avons noté que l'intégration des étudiants étrangers par leurs pairs sénégalais est effective. Les étudiants apprécient également la disponibilité et l'accessibilité des enseignants, ainsi que la flexibilité du Directeur du DES dans l'organisation et la programmation des stages. Ces éléments contribuent positivement à la qualité de l'encadrement et aux conditions de formation. Cependant, il ressort de cet entretien qu'il y a des efforts à faire au niveau de l'enseignement pratique vu le nombre élevé d'apprenants par rapport aux sites de stage.

Aussi pour favoriser l'intégration des étudiants étrangers, toutes les nationalités sont mises en compétition pour le choix du responsable de la promotion qui est en contact direct avec les enseignants pour l'organisation des cours et / ou des stages.

III.2.2. Visite des services d'ORL de l'Hôpital Principal de Dakar et du CHNEAR

Les locaux sont fonctionnels, propres, de même que la salle de repos réservée aux étudiants

Par la suite l'équipe s'est déplacée au niveau du service d'hospitalisation où elle a pu rencontrer les étudiants qui n'ont pas manqué de souligner leur satisfaction concernant l'organisation de leur formation. Cette visite a été également l'occasion de constater qu'une des étudiantes a effectué tous ses stages au niveau de cette structure du fait de la proximité avec son domicile. L'équipe d'experts n'a pas manqué de souligner ce fait qu'elle considère comme une « irrégularité » car ne permettant pas à l'étudiante de bénéficier de l'expertise de plusieurs enseignants. En effet, l'existence de sous-spécialités

dans ce domaine devrait motiver la diversification des sites de stage pour chaque étudiant afin de lui permettre de bénéficier d'une meilleure formation.

Le service d'ORL du CHNEAR offre un cadre de soins adéquat avec des cabines de consultations individualisées. La prise en charge des patients se fait dans de meilleures conditions grâce à l'affectation de nouveaux locaux. La salle de repos des étudiants est assez bien aménagée.

Une salle de cours commune à toutes spécialités, permet d'organiser des réunions de service ou des enseignements.

III.2.3. Restitution

Suite à la visite des sites, une réunion de debriefing a été organisée le vendredi 13 février 2026 à 12 heures 53 minutes. Cette séance a permis de remercier l'ensemble des personnes présentes (PER, PATS, étudiants) et de partager les recommandations issues de ces deux journées de travail. La restitution a pris fin à 13 heures 37 minutes.

Les conclusions globales issues de cette restitution ont été les suivantes :

- Appréciation positive de l'ambiance générale au sein de la formation : bonne intégration des étudiants étrangers, symbiose entre enseignants et apprenants ;
- Nécessité de revoir à la baisse l'effectif de recrutement, le nombre d'inscrits au DES étant jugé trop élevé par rapport aux capacités d'accueil des services de stage ;
- Impératif de restreindre les stages des étudiants de première et deuxième années aux seuls hôpitaux universitaires, afin qu'ils bénéficient des bases de la spécialité sous la supervision directe des enseignants ;
- Nécessité d'élaborer une maquette de stage spécifique pour surveiller l'évolution de l'apprentissage pratique et organiser des jurys de passage ;
- Recommandation à l'ANAQ-Sup d'accorder l'accréditation sous l'intitulé DES d'ORL et Chirurgie Cervico-Faciale (ORL-CCF), conformément aux standards du CAMES et aux pratiques régionales en vigueur.

IV. APPRECIATION DU PROGRAMME AU REGARD DES STANDARDS DE QUALITE DE L'ANAQ-SUP (REFERENTIEL D'EVALUATION DE PROGRAMMES)

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution
Standard 1.01: L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs. Les missions et objectifs de la formation sont bien définis à travers le plan stratégique de la FMOPS Le vision, les valeurs, les missions et les objectifs de cette formation sont conformes à ce qui été défini dans le plan stratégique de la FMPO et à travers les documents en rapport avec la pédagogie et la gouvernance.
Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint
Standard 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience). Ils ont effectivement été pris en compte dans le plan stratégique de la faculté qui abrite la formation, mais également dans les différentes instances de coordination de celle-ci, telles que le comité scientifique et pédagogique. Cette prise en compte témoigne d'une volonté institutionnelle forte d'ancrer ces orientations au cœur du dispositif de formation. De plus, la déconcentration de la formation, à travers l'existence de sites de stage au niveau le plus décentralisé, constitue une réponse concrète et adaptée au besoin des populations, notamment celles des zones éloignées, d'avoir accès à des spécialistes. Le respect des valeurs fondamentales universelles se traduit clairement à travers plusieurs documents institutionnels, notamment le plan stratégique, la charte des valeurs éthiques de l'établissement et le règlement intérieur. Ces textes de référence témoignent de l'engagement de l'institution à ancrer ses pratiques dans des principes d'intégrité, d'équité et de responsabilité, garantissant ainsi une cohérence entre les valeurs affichées et le fonctionnement quotidien de l'établissement. L'établissement respecte les valeurs fondamentales du système de santé à travers la prise en compte des orientations de la Politique nationale de Santé, telles que déclinées dans des documents de référence comme le Plan National de Développement Sanitaire et Social 2019-2028, le Plan Stratégique de l'établissement et le Projet d'Établissement de la FMPO. Cet ancrage dans les orientations nationales et institutionnelles témoigne d'une volonté d'inscrire les activités de formation en cohérence avec les priorités de santé publique du pays, tout en garantissant l'adéquation entre les compétences développées et les besoins réels du système sanitaire. DES.
Synthèse du champ Les missions et objectifs de l'Institution en matière de formation et de recherche prennent en compte les besoins et attentes de la population dans le domaine de la santé (Diplôme en Sciences de la Sante, Mention Sciences Chirurgicales, Spécialité Oto-Rhino-Laryngologie) et tiennent compte des valeurs fondamentales universelles et des valeurs de base du système de santé.

Forces

- ✓ Offre de formation et de recherche en phase avec les missions ;
- ✓ Bonne prise en compte des valeurs de base du système de santé ;
- ✓ Bonne prise en compte des valeurs éthiques ;
- ✓ Existence d'un répertoire de l'offre de Formation.

Faiblesses

- ✓ Offre de recherche non structurée ;
- ✓ Défaut de Communication sur l'offre de recherche.

Perspectives d'amélioration

- ✓ Élaboration d'un répertoire de l'offre de recherche ;
- ✓ Actualisation des informations relatives à l'offre de formation ;
- ✓ Amélioration de la communication sur l'offre de recherche.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études**Standard 2.01 : Le programme de formation est régulièrement dispensé.**

Le programme de formation bénéficie d'une offre régulière aux étudiants, comme en témoigne le nombre significatif d' alumni au fil des années. Il ressort des éléments d'appréciation de ce standard, que la notoriété de la formation repose principalement sur le « bouche-à-oreille », ce qui traduit une reconnaissance certaine de sa qualité par les anciens étudiants et les professionnels du secteur. Par ailleurs, la formation gagne en visibilité grâce à son accessibilité sur le site institutionnel de l'UCAD, qui constitue un canal d'information complémentaire pour les candidats potentiels.

Le standard atteint

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Standard 2.02 : Les objectifs du programme de formation sont en adéquation avec les missions de l'établissement.

Les objectifs du programme de formation sont clairement définis, disponibles et conformes aux missions de l'établissement. Ils sont bien matérialisés dans les différents documents pédagogiques, qui en assurent la diffusion et la mise en œuvre effective. Cette cohérence documentaire garantit une lisibilité optimale des objectifs pédagogiques, tant pour les étudiants que pour les équipes enseignantes, tout au long du parcours de formation

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Standard 2.03 : Le programme de formation répond aux besoins et exigences du monde professionnel et de la communauté.

Le contact avec les structures de santé et la communauté est assuré à travers plusieurs cadres formalisés, notamment les conventions hospitalo-universitaires et les accords de stage. Ces partenariats permettent d'établir un lien étroit et durable entre l'établissement de formation et les structures de soins, favorisant ainsi une articulation cohérente entre les enseignements théoriques et la pratique clinique. L'apport de ces structures dans la formation fait l'objet d'une évaluation régulière lors des réunions du comité pédagogique, ce qui permet d'ajuster continuellement les modalités de collaboration en fonction des besoins pédagogiques identifiés

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Synthèse du champ

Le programme est régulièrement proposé avec des objectifs de formation en phase avec les missions de l'établissement et s'adosse sur les bases théoriques et pratiques de l'Oto-Rhino-Laryngologie.

Forces

- ✓ Programme stable ;
- ✓ Offre de formation cohérente avec les missions de l'établissement ;
- ✓ Contact permanent avec les structures de santé ;
- ✓ Formation sur site faite par des professionnels reconnus ;

Faiblesses

- ✓ Insuffisance de sites adaptés de stages ;
- ✓ Insuffisance du personnel d'encadrement ;
- ✓ Insuffisance de PATS.

Perspectives d'amélioration

- ✓ Renforcement des plateaux techniques et pédagogiques des structures de stage ;
- ✓ Affectation des étudiants au niveau des structures supervisées par les enseignants au cours des deux premières années de formation ;
- ✓ Augmentation des structures de stage ;
- ✓ Recrutement de personnels Enseignants et de Recherche en Oto-Rhino-Laryngologie (ORL), et de personnels administratifs.

Appréciation globale sur le standard : le standard peut être amélioré

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.

Des documents officiels expliquant les compétences et les processus décisionnels sont bien disponibles et accessibles à l'ensemble des parties prenantes. Un arrêté du recteur précisant les délégations de signature est également disponible, garantissant ainsi une traçabilité formelle des pouvoirs décisionnels au sein de l'établissement. De même, l'organigramme de l'établissement permet d'apprécier clairement le niveau de responsabilité de chacun, contribuant à une gouvernance transparente et à une répartition claire des rôles entre les différentes instances.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.

Critère 1 : Sous quelle forme la participation du PER est-elle règlementée ?

Le PER contribue activement à la conception, à la mise en œuvre, au développement et à l'assurance qualité du programme de formation. Cette contribution s'exerce de façon continue et structurée, à travers l'organisation de la formation sur les plans théorique et pratique, par le biais du comité scientifique et pédagogique ainsi que des autres instances de coordination. Cet engagement se traduit notamment par une implication active dans les délibérations relatives aux évaluations des étudiants, dans les échanges au sein des différentes commissions et assemblées de l'établissement, ainsi que dans le suivi rigoureux de la répartition du programme en unités d'enseignement et éléments constitutifs, conformément au système LMD. Cette dynamique collaborative et régulière témoigne d'un fonctionnement institutionnel bien organisé, garantissant la qualité et la cohérence pédagogique du programme. Le programme du DES ORL est reparti en UE elles-mêmes subdivisées en EC selon la loi LMD.

Les étudiants ont la possibilité d'exprimer leur opinion sur le programme à travers les instances de décision et le dispositif d'évaluation des enseignements. Toutefois, cette évaluation devrait être menée de manière plus systématique. Par ailleurs, les responsables désignés au niveau des différentes années d'étude peuvent également servir de relais pour la transmission des réclamations ou préoccupations de leurs pairs.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.

L'UCAD dispose d'une politique de qualité depuis 2015. C'est dans le cadre de cette politique qualité que cette auto-évaluation est réalisée.

Éléments de preuve :

- Manuel Qualité de l'UCAD : Déclaration de Politique qualité ;
- PV de délibération relatif à l'assurance qualité.

Le dispositif pour garantir la qualité de la formation est structuré sur plusieurs niveaux :

- Au niveau institutionnel, l'UCAD dispose d'un vice-recteur en charge de la qualité et d'une Direction de la Cellule Interne d'Assurance ;
- Au niveau de la FMPO : la qualité de la formation est assurée par la CSAQ (Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité de la FMPO) ;
- Au sein de la section Médecine, existe un comité qualité, un référent qualité dans le département et dans le programme.

Les résultats des évaluations sont analysés et exploités par le comité pédagogique en vue de proposer des recommandations et des améliorations sur les enseignements apprentissages et les modes d'évaluations des acquis et compétences.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Synthèse du champ

Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont définis par un arrêté décanal et communiqués à tous. Le PER prend une part active dans les processus décisionnels. Un référent qualité du Programme a été désigné pour veiller sur l'Assurance Qualité. Il existe un comité qualité ORL s/c du comité qualité du Département de chirurgie et spécialités chirurgicales s/c de la Cellule Sectorielle d'Assurance Qualité de la Faculté.

Forces

- ✓ Dispositif de pilotage de la formation auquel prend part le PER;
- ✓ Processus décisionnels bien élaborés et communiqués;
- ✓ CSAQ au sein de la Faculté ;
- ✓ Référent Qualité pour le programme.

Faiblesses

- ✓ Insuffisance des Réunions du dispositif de pilotage ;
- ✓ Insuffisance de formalisation de l'exploitation des résultats des évaluations.

Perspectives d'amélioration

- ✓ Renforcement de la culture de la qualité dans toutes les activités de formation ;
- ✓ Effectivité et généralisation de l'évaluation des Enseignements.

Champ d'évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette est élaborée avec l'implication de personnes ressources pertinentes (spécialistes disciplinaires, spécialistes en ingénierie pédagogique professionnels du domaine, etc.). Elle est structurée selon le cadre régional d'harmonisation des diplômes d'études spécialisées dans les sciences médicales : OOAS, de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Les EC sont programmés de façon cohérente de sorte à faciliter l'apprentissage.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Standard 4.02 : Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les thèmes développés, de même que la méthodologie d'enseignement, sont conformes aux standards internationaux en vigueur dans le domaine de la formation médicale spécialisée. Cette conformité repose sur une adéquation rigoureuse entre les contenus pédagogiques dispensés et les référentiels internationaux, ainsi que sur la qualification et l'expertise du corps enseignant chargé de la mise en œuvre du programme. Cette double exigence, portant à la fois sur le fond des enseignements et sur les compétences des formateurs, garantit un niveau de qualité pédagogique en phase avec les meilleures pratiques internationales.

Les nouvelles connaissances scientifiques et technologiques sont régulièrement intégrées dans le programme de formation à travers divers dispositifs pédagogiques, notamment des séminaires pédagogiques, des webinaires et des formations de courte durée. Cette démarche témoigne d'une volonté constante d'actualisation des contenus enseignés, en phase avec les avancées de la discipline. Elle se traduit concrètement par une révision continue des syllabi et des plans de cours, garantissant ainsi que les étudiants bénéficient d'un enseignement à jour, adapté aux évolutions scientifiques et technologiques du domaine.

Les activités pédagogiques préparent efficacement les étudiants à l'insertion professionnelle, à travers un dispositif structuré et progressif. Il s'agit notamment de :

- la progression des objectifs des stages par niveau d'études, permettant une montée en compétences graduelle et adaptée au parcours de l'étudiant ;
- le stage de spécialité, offrant une immersion approfondie dans le domaine de compétence visé ;
- l'initiation à la recherche, favorisant le développement de l'esprit critique et de la rigueur scientifique ;
- la participation et les communications à des réunions scientifiques, contribuant à l'ouverture des étudiants sur la communauté scientifique et professionnelle.

Cette diversité dans les activités, associée à l'existence de structures dédiées à l'insertion professionnelle au sein de l'université et des facultés, illustre une approche globale et cohérente de l'accompagnement des étudiants vers le monde du travail.

Le programme prend bien en compte les besoins des communautés à travers diverses activités de proximité, telles que des consultations gratuites et des campagnes de dépistage de certains troubles fonctionnels. Ces actions, formalisées par des protocoles d'accord et des conventions établies avec les structures décentralisées et les associations locales, témoignent d'un engagement social fort de l'établissement envers les populations desservies. Elles contribuent ainsi à renforcer le lien entre la formation médicale et les réalités sanitaires du terrain, tout en offrant aux étudiants une expérience pratique enrichissante au contact direct des communautés. Tout à fait, le SAC contribue à cette préparation par le biais de l'autonomisation des apprenants, notamment lors des stages ruraux et des séances de consultations gratuites, au cours desquelles leur responsabilité est mise en avant. Ces expériences de terrain placent les étudiants en situation réelle de prise de décision clinique, favorisant ainsi le développement de leur autonomie professionnelle et de leur capacité à assumer des responsabilités. Cette dynamique est renforcée par une planification claire des activités proposées aux étudiants tout au long de leur parcours, pour leur garantir une progression cohérente vers l'exercice autonome de la profession. Les stages sont organisés de sorte à assurer la formation pratique des apprenants.

Les stages sont organisés afin d'assurer la formation pratique des apprenants. Cette organisation s'appuie sur des structures d'accueil diversifiées, un encadrement assuré par des référents et maîtres de stage désignés. Le suivi et l'évaluation sont documentés à travers les carnets de stage, garantissant ainsi l'objectivité de l'évaluation des acquis.

Le programme comprend des UE obligatoires et des UE transversales. L'obtention du titre est assujettie à la validation des 240 crédits du programme du DES d'ORL. Le temps consacré à un enseignement (CM, TD, TP) est de 60% du VHT et celui réservé au travail personnel (TPE) est de 40%.

La maquette pédagogique est en cours d'instruction pour validation par le centre de pédagogie universitaire de la direction des affaires pédagogiques de l'UCAD.

Cette possibilité leur est offerte grâce à l'existence de documents pédagogiques qui ont pris en charge cet aspect de l'apprentissage.

Dans le cadre des contrôles continus pendant les enseignements et des examens terminaux en fin de semestres, les étudiants sont évalués sur l'ensemble des éléments constitutifs des Unités d'Enseignement. Les épreuves portent sur les objets d'évaluation que sont les connaissances, les habiletés et les compétences. Les formes d'examens sont des questions de cours pour le contrôle des connaissances, des examens pratiques pour vérifier les habiletés et les épreuves de stage pour vérifier les compétences développées.

Les étudiants sont informés de leurs résultats par proclamation, par affichage et par connexion à leurs comptes institutionnels. Des consultations de copies et des entretiens individuels sont accordés sur demande pour informer du jugement porté sur les prestations.

L'enseignement se fait essentiellement en présentiel mais avec une composante à distance. Les enseignants ont été formés à l'utilisation des plateformes d'enseignement à distance.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

L'obtention d'attestation de réussite est conditionnée à l'obtention des 240 crédits conférant le grade de DES. L'obtention de crédits est conditionnée à la validation des unités d'enseignement et des semestres. Les évaluations intermédiaires sont sanctionnées par la délivrance de relevés de notes semestriels ou annuels. La délivrance du diplôme est conditionnée à l'obtention des 240 crédits du DES. Les étudiants ont la possibilité de consulter les copies, de faire des réclamations selon la réglementation. La charte des examens et le code d'éthique et de déontologie de l'UCAD prévoit une procédure de consultation de copies et une procédure de réclamation. La FMPO est aussi en train de mettre en place un système de réclamation via la plateforme de gestion des évaluations.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Les responsables du programme disposent de statistiques exhaustives sur le taux de réussite par unité d'enseignement, le taux d'abandon, le taux de passage et le taux d'achèvement par cycle, couvrant les trois dernières années. Ces données sont issues des procès-verbaux de délibération et des rapports pédagogiques, ce qui garantit leur fiabilité et permet un suivi régulier de la performance des apprenants.

Plusieurs stratégies ont été déployées au cours des trois dernières années pour améliorer les taux de réussite, notamment le tutorat, les cours et stages de renforcement, ainsi que le mentorat et le coaching. Ces initiatives sont coordonnées par une cellule d'accompagnement pédagogique, qui œuvre pour l'amélioration progressive des résultats des apprenants.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Synthèse du champ

Le programme d'études dispose d'une maquette avec des contenus conformes au LMD qui permet l'acquisition de connaissances et de compétences par les apprenants.

Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont disponibles et partagées.

L'amélioration du taux de réussite est une préoccupation permanente du programme.

Forces

- ✓ Méthodes d'enseignement et d'évaluation permettant l'acquisition et l'évaluation des compétences ;
- ✓ Innovations pédagogiques pour améliorer les enseignements et les apprentissages.
- ✓ Suivi permanent du taux de réussite.

Faiblesse (s)

- ✓ Non formalisation de l'accompagnement pédagogique.

Perspectives d'amélioration

- ✓ Formalisation de l'accompagnement pédagogique ;
- ✓ Développement du télé-enseignement ;

Organisation des ateliers de simulation.

Champ d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)**Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement.**

La majorité des enseignants sont évalués selon les critères CAMES qui prennent en compte cette composante. L'évaluation régulière des enseignants par les instances du CAMES dans le cadre de leur progression au niveau universitaire, permet d'apprécier leurs compétences au niveau scientifique.

La majorité des enseignants prend part à l'enseignement pour au moins la durée d'un cycle complet de formation. Le recrutement, la nomination et la titularisation permettent de garantir la stabilité du corps enseignant sur plusieurs années. Les mesures incitatives (primes, voyages d'études, logements, réforme des titres, revalorisation de la retraite, etc.) fournissent au PER les moyens de poursuivre leur carrière. Les enseignants permanents représentent au moins 10% des enseignants intervenant dans le programme de formation.

Le programme a mis en place une évaluation systématique des enseignements, via un formulaire anonyme administré par la coordination à la fin de chaque enseignement. Les étudiants y apprécient plusieurs dimensions (organisation du cours, clarté du contenu, outils pédagogiques, adéquation cours/évaluations, etc.) et peuvent y ajouter des remarques libres. Cette pratique, désormais rendue obligatoire par le CAMES, donne lieu à une analyse statistique dont les résultats sont transmis sous pli fermé aux enseignants, accompagnés d'une proposition de rencontre avec la coordination pour améliorer l'enseignement. Un système automatisé d'évaluation est par ailleurs en cours de déploiement.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint**Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.**

Les documents fournis dans le cadre de cette évaluation montrent que ces éléments ont bien été pris en compte. Les textes réglementaires régissant le statut du PER définissent clairement la répartition attendue du temps de travail entre les activités d'enseignement, de recherche, de service à la communauté, de prestation de service et d'administration. Cette répartition est par ailleurs confirmée par les contrats des intervenants, qui traduisent concrètement ces dispositions dans l'organisation effective des tâches de chacun.

Tout à fait, le temps de travail consacré par le PER à l'enseignement et à la recherche correspond bien au temps prévu pour ces missions. Cette adéquation se matérialise à travers les emplois du temps établis, les carnets de stage attestant de l'engagement auprès des apprenants, ainsi que les publications et la participation à des journées scientifiques et congrès, traduisant une dynamique de recherche conforme aux attentes. Les fiches de suivi des encadrements de thèses, mémoires et rapports de stage confirment par ailleurs l'accompagnement des PER dans les travaux de recherche.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint.

Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.

Le programme de formation utilise un dispositif qui favorise la mobilité des enseignants sur le plan national et international. Cela est attesté par les arrêtés-Voyages-Études-Subventions-Recherche, Conventions...

De plus, des accords de partenariats facilitent les stages de perfectionnement à l'étranger.

Synthèse du champ

Le PER est composé en totalité d'enseignants qualifiés par le CAMES sur le plan scientifique et engagé. Le PER est entièrement engagé dans les activités académiques et respecte les charges statutaires. Le PER est autonome, assure et/ou supervise la presque totalité des enseignements et participe à la formation des étudiants en médecine des autres UFR de Santé.

Forces

- ✓ PER qualifié, expérimenté et disponible ;
- ✓ Mobilité intra et inter universitaire des enseignants ;
- ✓ Dynamisme scientifique.

Faiblesses

- ✓ Insuffisance de la formalisation des contrats de vacation avec rémunération tardive ;
- ✓ Irrégularité de l'évaluation des enseignements.

Perspectives d'amélioration

- ✓ Rémunération régulière des invités ;
- ✓ Création de postes permanents pour les PER.

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont accessibles sur le site de la FMPO, sous forme de livrets, dépliants téléchargeables et affiches disponibles au niveau de la scolarité de la FMPO.

Le programme de formation admet des étudiant(e)s de différents pays.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

Les statistiques détaillées des étudiant(e)s indiquent la part respective de femmes et d'hommes en cours de formation et celle des étudiant(e)s vivant avec un handicap.

Dans l'ensemble, les conditions d'études garantissent l'égalité des chances entre hommes et femmes. La sélection tient compte des critères suivant l'excellence du parcours académique. Il n'existe pas de quotas réservés aux hommes ou aux femmes. Un appel à candidature est ouvert et une procédure de sélection est mise en œuvre par la commission pédagogique. Les candidats retenus sont informés de leur sélection.

L'organisation et le déroulement des études sont réalisés conformément à la planification dans la maquette et dans l'emploi du temps. Les enseignements se font principalement sous forme de CM, TD, TP et de stage.

L'évaluation des compétences se fait sous forme de contrôle continu et d'examen final. Les épreuves sont sous forme écrite, pratique et orale.

Il est à noter pour les stages, la nécessité de choisir les structures dont l'accès est garanti (ascenseur, rampe d'accès) pour les étudiants ayant un handicap physique.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint.

Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

Les accords existants entre établissements prévoient la reconnaissance mutuelle des acquis des étudiant(e)s (système de crédits). Les étudiant(e)s obtiennent dans le cadre de la mobilité un appui logistique. Le programme développe des partenariats intégrant la mobilité des étudiants. En cas de besoin, le programme appuie la mobilité des étudiants par des lettres de recommandation.

- Attestations de transferts d'étudiants : lettre de recommandation Dr F FALL Interne.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint.

Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiants est assuré principalement par le PER permanent de rang magistral dans le cadre de leurs charge statutaires en matière de recherche. Les enseignants de rang B participent aux encadrements sous la supervision d'un enseignant de rang magistral. Ils participent à l'accueil et l'encadrement des étudiants. Des référents sont également désignés pendant les stages.

Un dispositif est mis en place pour conseiller et orienter les étudiants du programme. Ils peuvent également bénéficier de conseils appropriés concernant leurs études :

- Sur les sites UCAD.SN, FMPO ;
- A la Direction de la Vie universitaire et du Service à la communauté ;
- Par la participation aux journées « Portes Ouvertes » (Salons) ;
- Dans le cadre du tutorat enseignant-enseigné ;
- Lors des stages, TP/TD, encadrement de thèse ;
- Pendant les interactions enseignant-étudiant à travers des mailings group et autres entretiens ;
- lors de la consultation de copies d'examens.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

Le programme de formation a mis en place un dispositif d'aide à l'insertion des étudiants dans le monde du travail. Le Programme garantit l'employabilité des apprenants en proposant une formation qui prend en compte les besoins en santé.

Dans cette perspective, une approche pédagogique mixte est utilisée pour permettre aux étudiants de faire la pratique sur les sites de stage les matinées et de suivre les enseignements théoriques les après-midis. De plus, des modules spécifiques sont dispensés pour préparer leur insertion professionnelle. La Direction de la Vie Universitaire et du Service à la Communauté (DVUSC) est un dispositif central d'aide à l'insertion.

Cet aspect n'est pas entièrement pris en compte. C'est dans ce sens que la journée des alumni est en train d'être envisagée pour avoir une vue d'ensemble et pouvoir apporter assistance en cas de besoin.

Appréciation globale sur le standard : le standard est à améliorer

Synthèse du champ

Les conditions d'admission des étudiants garantissent l'égalité des chances et sont publiées. La formation se fait sur site et l'encadrement des étudiants par le coaching. Le programme dispose d'une base de données des diplômes.

Forces

- ✓ Critères et conditions d'admission préservant l'égalité des chances ;
- ✓ Dispositif d'accueil et d'orientation ;
- ✓ Dispositif d'encadrement rapproché des étudiants.

Faiblesses

- ✓ Base de données des Alumni non actualisée.

Perspectives d'amélioration

- ✓ Actualisation de la base de données des Alumni ;
- ✓ Suivi du taux d'insertion des diplômés.

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux.

Standard 7.01 : Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

Le programme de formation dispose d'infrastructures et d'équipements fonctionnels nécessaires à l'atteinte de ses objectifs. Les enseignements théoriques sont dispensés au sein de la faculté dans plusieurs amphithéâtres dont 2 de 800 et 400 places. Des laboratoires sont utilisés pour les TP et/ou TD avec des équipements fonctionnels. Des salles de 50 à 100 places et un centre de simulation sont également disponibles en cas de besoin.

Certains enseignements et stages pratiques se déroulent sur les sites des structures partenaires ayant les équipements appropriés.

Le programme de formation dispose de ressources financières suffisantes pour atteindre ses objectifs durant plusieurs cycles de formation. Les sources de financement du programme sont identifiées et proviennent essentiellement des Droits d'inscription pédagogique (DIP) et des fonctions de services. Le paiement des prestations du personnel vacataire et les dépenses de fonctionnement (matériel pédagogique, entretien des salles de cours, etc.) est supporté par les frais administratifs et les frais d'écologie. Le coût de la formation a été établi par arrêté ministériel n° 17072 du 18 Octobre 2013 fixant les taux des droits d'inscription au niveau des Etablissements publics d'enseignement supérieur.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint.

Standard 7.02 : Un dispositif fonctionnel d'hygiène, de sécurité sanitaire et de préservation de l'environnement est mis en place.

Le programme met en œuvre convenablement une politique d'hygiène, de santé, de sécurité et d'environnement par la mise à disposition de locaux fonctionnels et propres, la disponibilité d'extincteurs, et une élimination des déchets selon les normes.

La prévention des risques professionnels est assurée par des activités de sensibilisation du personnel sur la manipulation des produits sanguins, des déchets médicaux liés aux soins et des produits de nettoyage. Ces activités sont supervisées par un comité d'hygiène, de sécurité et environnement qui veille au respect des procédures.

Les matières dangereuses sont traitées conformément aux normes. Les déchets médicaux issus des soins et autres consommables notamment les aiguilles souillées, les tubes de prélèvements de liquides biologiques (sang et urines) sont mis dans des containers à aiguilles et des sachets poubelle en vue de leur traitement.

Éléments de preuve :

- Procédures de gestion spécifique des matières et produits dangereux.

Le programme entreprend des démarches pour réduire l'impact environnemental par des activités de nettoyage, de reboisement et d'entretien des espaces verts.

Appréciation globale sur le standard : le standard est atteint.

Synthèse du champ

Le programme dispose de ressources matérielles, financières et humaines garantissant la formation. La gestion de ces ressources se fait en accord avec le cadre réglementaire.

Forces

- ✓ Moyens pédagogiques disponibles et innovants ;
- ✓ Équipements adaptés pour les apprentissages ;
- ✓ Ressources financières permettant un bon fonctionnement du programme.

Faiblesses

- ✓ Absence de PATS recrutés par l'UCAD ;
- ✓ Insuffisance du renouvellement du matériel pédagogique.

Perspectives d'amélioration

- ✓ Recrutement d'un personnel de soutien (PATS) ;
- ✓ Définition d'un programme de renouvellement du matériel pédagogique.

Appréciation globale sur le standard : le standard peut être amélioré

V. POINTS FORTS DU PROGRAMME

V.1. La gouvernance

- ❖ Moyens pédagogiques disponibles et innovants ;
- ❖ Équipements adaptés pour les apprentissages ;
- ❖ Ressources financières disponibles pour un bon fonctionnement du programme ;
- ❖ Les critères et conditions d'admission préservent l'égalité des chances ;
- ❖ Un dispositif d'accueil et d'orientation est mis en place ;
- ❖ Un dispositif d'encadrement rapproché est offert aux étudiants ;
- ❖ Une mobilité intra et inter universitaire des enseignants leur permet de se mettre à jour.

V.2. Le curriculum

- ❖ La maquette pédagogique est basée sur l'approche LMD. La formation jouit d'une bonne réputation au niveau national et régional.

V.3. Le personnel

- ❖ L'enseignement est délivré par du personnel qualifié de l'UCAD, d'autres universités et instituts ;
La majorité des enseignants sont évalués selon les critères du CAMES.

V.4. Les infrastructures et équipements

- ❖ Les locaux et le matériel sont adaptés pour un enseignement de qualité.

V.5. Le programme de la formation

- ❖ Le programme de la formation fait régulièrement l'objet d'une mise à jour par le comité pédagogique.

VI. POINTS A AMELIORER DU PROGRAMME

VI.1. La gouvernance

- ❖ Suivi irrégulier du taux d'insertion des diplômés ;
- ❖ Insuffisance de la formalisation des contrats de vacation et rémunération tardive ;
- ❖ Irrégularité de l'évaluation des enseignements.

VI.2. Le personnel

- ❖ PER et PATS insuffisants

VI.3. Les infrastructures et le matériel

- ❖ Insuffisance du matériel pédagogique.

VII. APPRECIATIONS GENERALES

La formation au DES d'ORL jouit d'une excellente réputation au niveau national et régional à tel point que de nombreuses candidatures ne peuvent être acceptées. Les structures hospitalières qui accueillent sont assez bien équipées avec des locaux fonctionnels et propres. Les étudiants apprécient la flexibilité des responsables de la formation concernant l'organisation des enseignements et des stages. On ressent une symbiose entre les enseignants et les apprenants.

Cependant, il ressort de l'entretien, que les lieux de stage ne sont pas suffisants pour accueillir tous les étudiants. Pour ces derniers, cette situation serait due au fait que le nombre d'inscrits au DES est trop élevé par rapport aux services d'accueil.

Cette situation a été également relevée par les experts, de même que le fait de permettre aux étudiants d'effectuer des stages hors des centres hospitalo-universitaires au cours des premières années de formation.

VIII. RECOMMANDATIONS A L'ETABLISSEMENT

VIII.1. La gouvernance

- ❖ Revoir à la baisse l'effectif de recrutement ;
- ❖ Formaliser l'accompagnement pédagogique ;

- ❖ Développer le télé-enseignement ;
- ❖ Organiser des ateliers de simulation pour faciliter l'apprentissage ;
- ❖ Organiser les stages dans les centres hospitalo-universitaires pour les étudiants des 1^{ère} et 2^{ème} années ;
- ❖ Organiser des jurys de passage pour l'évaluation une maquette pour les stages ;
- ❖ Rendre systématique l'évaluation des enseignements par les étudiants.

VIII.2. Le curriculum

- ❖ Elaborer une maquette de stage pour surveiller l'évolution d'apprentissage.

VIII.3. Le personnel

- ❖ Renforcer les ressources humaines (PER/PATS).

VIII.4. Les infrastructures et le matériel

- ❖ Augmenter le nombre de sites de stage ;
- ❖ Renforcer le matériel pour l'apprentissage des gestes par la simulation.

IX. RECOMMANDATION A L'ANAQSUP

- ❖ Assurer le suivi des recommandations des experts.
- ❖ Donner l'accréditation en ORL et Chirurgie Cervico-Faciale (ORL-CCF).

X. PROPOSITION DE DECISION :

ACCREDITATION du Diplôme d'Etudes Spécialisées d'Oto-Rhino-Laryngologie, Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odonto-stomatologie (FMPO) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD).